

**CAS « UNE REPRÉSENTATION EUROPÉENNE PUISSANCE 3 »**

La CAS (Chambre syndicale des améliorants organiques et supports de culture) est maintenant membre associé de trois fédérations européennes qui représentent les différents métiers de ses adhérents : Epagma pour les supports de culture, Ecofi pour les amendements, engrais organiques et organo-minéraux, et Ebic pour les biostimulants. « Ces adhésions permettent à la CAS d'être le premier syndicat français à s'impliquer aussi activement au niveau européen », précise la chambre syndicale, qui participera directement aux évolutions réglementaires, en particulier dans le projet d'harmonisation européenne des fertilisants et supports de culture. Ce projet couvre également les paillages, les additifs agronomiques et les biostimulants. « La CAS pourra ainsi mieux faire entendre la voix de ses adhérents auprès de la Commission européenne et défendre la qualité et l'efficacité des produits mis en marché par ses membres. »